

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 15 Février 2024

Date de convocation : 10/02/2024	L'an deux mille vingt-quatre le 15 février, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de M. André PHILIPOT, Maire.
Date d'affichage : 10/02/2024	
Nbre de conseillers :	
En exercice : 14	
Présents : 10	
Votants : 14	Étaient présents Mme Colette PENDRIGH, Mme Stéphanie GARNIER, Mr Christian LAN, Mr Michel LEBouc, Mr Didier PETITPAS, Mme Laëtitia SALIOT, Mr Patrick DEMARQUET, Mme Sylvie COUPE, Mr Anthony PRUNIER

Absents excusés :

Mr Boris BOYAVAL donne pouvoir à Mr Christian LAN

Mr Bertrand MONTEBAULT donne pouvoir Mme Colette PENDRIGH

Mme Madeleine BARBELETTE donne pouvoir à Mr André PHILIPOT

Mr Nicolas MARTINAIS donne pouvoir à Mr Didier PETITPAS

N°10_2024

Validation du devis pour l'achat de 2 onduleurs

Monsieur le Maire présente le devis de l'entreprise MICRO-C pour l'achat de 2 onduleurs pour les postes de secrétariat de la Mairie.

L'entreprise MICRO-C propose un devis pour un montant 268.00 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- **DE VALIDER** le devis de l'entreprise MICRO-C pour l'achat de 2 onduleurs pour les postes de secrétariat de la mairie et en investissement à l'opération n°54
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'adjointe déléguée à signer tout document afférent à ce dossier.

Pour extrait conforme,
Le registre dûment signé,
Le Maire.



Certifié exécutoire, après transmission
En Préfecture le
Et publication le